Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Unité de communication

Réf: 159f10

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: http://assembly.coe.int

e-mail: pace.com@coe.int

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Kosovo* : « La prééminence du droit est nécessaire, quelle que soit la communauté à laquelle on appartient », selon le rapporteur de l'APCE

Strasbourg, 25.02.2010 – « Il y a au Kosovo plus de deux millions d'Européens. Il leur faut, quelle que soit la communauté à laquelle ils appartiennent, prééminence de droit, bonne gouvernance et respect des droits de l'homme », a déclaré aujourd'hui Björn von Sydow (Suède, SOC), rapporteur de la Commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) au terme de la visite de cinq jours qu'il a effectuée au Kosovo.

« Au cours de cette visite qui m'a conduit d'un bout à l'autre du Kosovo, j'ai rencontré des gens ordinaires, de toutes les communautés. Tous ont appelé mon attention sur la corruption généralisée, l'absence d'une justice digne de confiance et la piètre application du droit. Cette situation mine la gouvernance, affecte la confiance de la population envers les pouvoirs publics et compromet la perspective d'un développement économique du Kosovo, puisque les investisseurs internationaux hésitent à engager des ressources ici », a-t-il souligné.

« Un Kosovo véritablement européen exige la pleine participation de toutes ses communautés. Au plan politique, la participation accrue des Serbes du Kosovo dans le Sud aux élections locales de novembre représente un grand pas en avant », a observé le rapporteur.

« A ce jour, 33 des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ont reconnu le Kosovo en tant qu'Etat indépendant et souverain. Ce clivage ne doit pas empêcher l'Organisation de déployer un large éventail d'instruments au Kosovo dans l'intérêt de toutes les communautés et d'étendre ses activités dans le domaine des droits de l'homme et de la prééminence du droit », a-t-il ajouté.

« Dans mon rapport, j'examinerai les possibilités d'établir le dialogue entre l'APCE et les forces politiques représentées à l'Assemblée du Kosovo, afin d'aider à améliorer le fonctionnement des institutions démocratiques du Kosovo. J'espère que ce rapport sera débattu en juin lors de la session plénière de l'APCE (21-25 juin 2010) », a indiqué M. von Sydow en conclusion.

Programme de la visite
Annonce de la visite

Contact :Nathalie Bargellini, Division de la Communication de l'APCE
Portable : +33 (0)6 65 40 32 82

---

* Toute référence au Kosovo dans le présent texte, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.